Malgré le confinement et la cherté des produits

Les Algériennes tiennent à la préparation des gâteaux de l'Aïd

Page 3

LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5080 - Dimanche 17 mai 2020 – Prix : 10 DA

Augmentation inquiétante des cas positifs

Virus : 6 décès et 192 contaminés en 24 heures

Page 2

Propos du consul général du Maroc à Oran

Alger exhorte Rabat à prendre les «mesures appropriées»

Page 2

Le chantage de Sanofi

Par Mohamed Habili

Sanofi, qui comme d'autres grands groupes pharmaceutiques est lancée dans la recherche d'un vaccin contre le Covid-19, de toute évidence n'a encore rien trouvé. Pour autant cela ne l'a pas empêché d'avertir les Européens qu'ils ne seraient pas les premiers servis dans le cas d'une découverte, mais les Etats-Unis. La déclaration de son P-DG en ce sens a fait scandale en Europe, mais plus encore en France, le pays d'origine de la multinationale, qui pour cela s'imaginait pouvoir bénéficier de la primeur, à l'égal des Etats-Unis. Il faut savoir que ceux-ci s'étaient déjà portés acquéreurs du vaccin. En l'occurrence d'une marchandise qui non seulement n'existe pas encore, mais pourrait bien ne pas être mise au point par Sanofi en premier mais par d'autres laboratoires, chinois par exemple. Les Européens et la France en particulier ont proposé que le vaccin en projet soit considéré comme un bien commun, à ce titre dû à tous les pays, ceux qui financent les recherches comme ceux qui ne les financent pas, faute de moyens notamment. Une louable intention, certes, mais dont on se demande si elle n'a pas été conçue au moment même où Sanofi est allée de son chantage à leur endroit. Le propos de sa direction est en effet limpide : où vous financez nos recherches au même titre que les Etats-Unis, où du reste nos réalisons le meilleur de nos gains, ou vous n'en faites rien, et alors toutes nos premières doses de vaccin iront aux Américains. Si bien qu'il vous faudra patienter avant de recevoir les vôtres.

Suite en page 3

Décès d'une femme médecin enceinte à Sétif

Benbouzid ordonne l'ouverture d'une enquête

- Vers un confinement total les jours de l'Aïd
- Report des circoncisions collectives
- L'obligation du port de la bavette n'est pas à écarter

Ph/D. R.

Le ministre de la santé a ordonné l'ouverture d'une "enquête administrative" pour déterminer les circonstances du décès d'une femme médecin après avoir été infectée par le coronavirus à l'hôpital Ras El Oued dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj. Lire page 2

Produits alimentaires

Kamel Rezig : «Les prix raisonnables et à la portée de tous»

Page 3

Naciria

Les corps sans vie de 4 enfants repêchés dans un bassin

Page 16

Décès d'une femme médecin enceinte à Sétif

Benbouzid ordonne l'ouverture d'une enquête

■ *Le ministre de la santé a ordonné l'ouverture d'une «enquête administrative» pour déterminer les circonstances du décès d'une femme médecin après avoir été infectée par le coronavirus à l'hôpital Ras El Oued dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj.*

Par Louiza Ait Ramdane

Ph/D. R.

Les ministres de la Santé et la ministre de la Solidarité nationale, Kaouter Krikou, ont présenté hier, à Ain Kebira, Sétif, les condoléances du président de la République, Abdelmadjid Tebboune à la famille du médecin, Wafa Boudissa, décédée vendredi des suites d'une infection par le coronavirus. Le ministre de la Santé a déclaré que «l'Algérie a perdu un médecin qui exerçait dans un service qui présente beaucoup de danger, ce qui soulève de nombreuses questions», soulignant que des instructions ont été données à l'effet de dépêcher l'inspecteur général du ministère de la Santé à l'hôpital de Ras El-Oued dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, où exerçait Dr Boudissa pour s'enquérir des raisons qui ont amenées la défunte à travailler dans un service constituant un danger pour elle et son fœtus. «J'ai ordonné l'ouverture de l'enquête, qui ne serait pas judiciaire, mais plutôt administrative et interne pour connaître les circonstances du décès et si la femme médecin a été effectivement contrainte de travailler malgré son état de santé», a déclaré le ministre. «Il n'y a aucune accusation pour le moment, l'enquête va révéler la vérité», a-t-il ajouté. Sur les raisons qui ont poussés la défunt médecin à travailler, le ministre a déclaré que ces raisons sont encore inconnues. «Jusqu'à présent, aucune accusation n'est portée contre quiconque» a-t-il dit. Il a, dans ce sens, affirmé «attendre les résultats de l'enquête».

Vers un confinement total les jours de l'Aïd

Un confinement total en Algérie durant les derniers jours du mois de Ramadhan et à l'occasion de la fête de l'Aïd n'est pas écarté. C'est en tous cas la proposition suggérée au Premier ministère par le Comité scientifique et de suivi de la pandémie du coronavirus.

«Nous avons fait une proposition au Premier ministère qui pourra aller dans le sens d'un confinement. La décision ne nous appartient pas», a indiqué le ministre de la santé, le professeur Abderrahmane Benbouzid, dans une déclaration au site Santé-Algérie. «Cela s'est fait, et se fera dans beaucoup de pays musulmans, et je trouve que c'est salutaire. La situation est tellement pénible et éprouvante, et ce n'est pas en rajoutant un confinement que nous allons avoir des problèmes. Je pense qu'il faut absolument qu'on mette tous les moyens pour éviter les rencontres et les regroupements. D'ailleurs, nous avons une expérience, tous les cas que nous avons eu à suivre, c'était à l'occasion des fêtes comme à Blida, Médéa», a expliqué le ministre de la santé.

Report des circoncisions collectives

Le ministre de la santé a fait savoir que les circoncisions prévues le 7e jour du mois de Ramadhan sont interdites et reportées car elles représentent un risque de propagation du coronavirus. Pour Benbouzid : «Les circoncisions collectives sont susceptibles d'aller à l'encontre du renforcement des mesures que nous souhaitons prendre pour protéger la population. Ce n'est donc qu'un report de ces circoncisions. Lorsque la situation s'arrangera bien entendu, les circoncisions seront faites dans les hôpitaux».

A quelques jours de la fête de l'Aïd El-Fitr, le Comité scientifique a mis l'accent sur l'impératif d'annuler également les visites collectives dispensées par des associations ou des citoyens aux malades dans les hôpitaux. Une mesure qui va dans le sens de freiner la propagation de l'épidémie du Coronavirus dont les nouveaux cas sont en augmentation. «L'Aïd El Fitr, c'est une occasion de regroupement familial et de possibilité de contagion c'est aussi une occasion pour les visites familiales et aux cimentières», justifié le ministre.

L'obligation du port de la bavette n'est pas à écarter

L'obligation, par la force de la loi, du port de la bavette de protection n'est pas à écarter, si la propagation de l'épidémie du nouveau coronavirus, en Algérie, persiste, et que la situation n'est pas sous contrôle, a déclaré le ministre de la santé. Selon Benbouzid, il faut qu'il soit obligatoire, au moins sur les lieux de travail. C'est un bouclier, un rempart, une barrière qui empêche la propagation du virus de se propager». «Si la propagation de l'épidémie du coronavirus persiste et qu'elle n'est pas sous contrôle, il est possible que le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie recommande aux autorités l'obligation du port du masque, par la force de la loi», a-t-il indiqué dit, précisant cependant que cette décision dépendra également de la disponibilité de bavettes. Sur ce point, selon les estimations du ministre de la Santé, les besoins de l'Algérie en la matière sont de «prés de 10 millions de bavettes/jour», signalant que le «Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie a approuvé les bavettes confectionnées par des artisans, car elles suffisent à la protection du large public, à condition de s'en tenir aux mesures sanitaires», a-t-il ajouté. «Mais elles ne sont pas destinées à un usage médical», a-t-il précisé, néanmoins. Par ailleurs, le port du masque est désormais obligatoire pour les commerçants employeurs et employés à partir d'aujourd'hui, a fait savoir le ministre du commerce. Selon Kamel Rezig, «Le commerçant doit choisir entre le port du masque de protection ou la fermeture». **L. A. R.**

Augmentation inquiétante des cas positifs

Virus : 6 décès et 192 contaminés en 24 heures

CENT quatre-vingt-douze cas confirmés au coronavirus et six décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier, le porte-parole du comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Djamel Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie.

Au total, le pays compte 6 821 cas confirmés et 542 décès.

En parallèle, le nombre de guérisons est estimé à 138 cas en 24h, pour atteindre au total 3409, selon le Pr Fourar. **R N**

Propos du consul général du Maroc à Oran

Alger exhorte Rabat à prendre les «mesures appropriées»

Les déclarations formulées par le consul général du Maroc à Oran qui a qualifié l'Algérie de pays ennemi auraient pu provoquer ce week-end un incident diplomatique entre Alger et Rabat, mais la diplomatie algérienne a usé de toute la sagesse requise en pareille circonstance afin d'éviter un enveniment des relations entre les deux pays frères, demandant toutefois aux «*autorités marocaines la prise des mesures appropriées* (en l'occurrence le rappel du diplomate) *pour éviter les répercussions de cet incident sur les relations bilatérales*». Les faits remontent à mercredi dernier. Devant des citoyens marocains venus protester contre le refus de leur gouvernement de les rapatrier, le consul du Maroc a tenu des propos inamicaux voire offensifs à l'égard de l'Algérie, la qualifiant notamment de «*pays ennemi*». «*Nous sommes dans un pays ennemi, je vous le dis franchement*», a alors lâché le diplomate marocain dans l'espoir de convaincre ses concitoyens de renoncer à leur action de protestation. Une vidéo relatant cet incident a immédiatement fait le buzz sur les réseaux sociaux, aussi bien au Maroc qu'en Algérie. Suite à quoi, Sabri Boukadoum, chef de la diplomatie nationale, a le jour même convoqué l'ambassadeur du Royaume du Maroc à Alger pour «*le confronter aux propos du consul général du Maroc à Oran lors d'un échange avec des citoyens marocains*», a indiqué jeudi dernier un communiqué du ministère des Affaires étrangères. «*L'ambassadeur du Royaume du Maroc à Alger a été convoqué, mercredi 13 mai 2020, par M. Sabri Boukadoum, ministre des Affaires étrangères, pour le confronter aux propos du consul général du Maroc à Oran lors d'un échange avec des citoyens marocains*», lit-on dans le communiqué du MAE. Aussi, il a été signifié à l'ambassadeur du Maroc que «*la qualification par le consul général du Maroc à Oran, si elle venait à être établie, de l'Algérie de ''pays ennemi'' est une violation grave des us et coutumes diplomatiques, qui ne saurait être tolérée. C'est également une atteinte à la nature des relations entre deux pays voisins et deux peuples frères, ce qui requiert des autorités marocaines la prise de mesures appropriées pour éviter les répercussions de cet incident sur les relations bilatérales*», s'est indignée la même source. Par ailleurs, dans le prolongement de cet impair diplomatique, des représentants du mouvement associatif, des personnalités sportives et artistiques de l'ouest du pays, indignés, ont qualifié d'«*irresponsables*» les propos du consul général du Royaume du Maroc. Une «*telle sortie irréfléchie, étrange, pas du tout innocente et répréhensible ne fera que renforcer davantage la cohésion entre les deux peuples*», ont-ils néanmoins souligné dans un communiqué, appelant ainsi les forces vives, mouvements associatifs, acteurs de la société civile et personnalités nationales, culturelles et sportives des deux pays à «*barrer la route*» aux ennemis des deux peuples, algérien et marocain, et «*aux semeurs et inspirateurs de la Fitna*».

Lynda Naili

Produits alimentaires

Kamel Rezig : «Les prix raisonnables et à la portée de tous»

■ *En dépit de la conjoncture particulière que traverse le pays en raison de la pandémie du nouveau coronavirus et du confinement sanitaire, les prix de la majorité des produits de consommation étaient «raisonnables» et à la portée de tous en ce mois de ramadhan, a estimé le ministre du Commerce, Kamel Rezig.*

Par Meriem Benchaouia

Ph. > D. R.

Intervenant lors de la deuxième réunion de la commission mixte entre son département et celui de l'Agriculture, chargée du suivi et de l'organisation des marchés en ce mois sacré, le ministre s'est félicité de «*la stabilité des prix durant le mois de ramadhan par rapport aux années précédentes*», ajoutant que «*le prix de la majorité des produits de consommation sont à la portée de tous*». Ces résultats sont le fruit d'une coopération entre les ministères du Commerce, de l'Agriculture et du Développement rural, de l'Industrie et des services de sécurité (police et Gendarmerie nationales), des commerçants et de l'Association de protection du consommateur, a-t-il précisé, relevant que la situation exceptionnelle que traverse le pays, en raison de la pandémie de Covid-19 et du confinement sanitaire ont entraîné l'annulation du programme des foires, points de vente et ventes promotionnelles, prévu initialement. Le ministre a souligné que les interventions ont contribué à la stabilité du marché en termes d'approvisionnement, de disponibilité et de prix, affirmant que tous ces facteurs réunis «*ont fait que les prix de 90 % des produits de consommation soient raisonnables et à la portée du citoyen modeste, d'une part, et satisfaisants pour les commerçants et les agriculteurs et non préjudiciables à leurs intérêts, d'autre part*». Globalement, «*l'évaluation est bonne*», nonobstant quelques perturbations enregistrées en particulier les deux premiers jours du ramadhan qui avaient coïncidé avec le week-end (vendredi et samedi) en raison de la fermeture des marchés de gros, d'où l'intervention de la commission pour interdire la fermeture pendant tout le ramadhan. Evoquant également les fluctuations enregistrée ces derniers jours dans les prix des viandes blanches, notamment le poulet, il a affirmé que toutes les mesures ont été prises en coordination avec le ministère de l'Agriculture et du Développement rural pour approvisionner le marché et trouver les moyens de proposer «*des prix raisonnables*» qui soient satisfaisants tant pour les éleveurs que pour le citoyen. A ce propos, le ministre a tenu à remercier l'ensemble des cadres des ministères du Commerce et de l'Agriculture, les agents de contrôle commercial, mobilisés au niveau national, ainsi que les commerçants, fellahs, éleveurs, industriels et services de sécurité ayant contribué à la stabilité du marché en ce mois sacré. De son côté, le SG du ministère de l'Agriculture, Hamid Hamdani, a fait état d'une abondance en matière d'approvisionnement et d'une stabilité des prix, remerciant les fellahs, les éleveurs, les cadres des ministères et les Groupes sous tutelle mobilisés pour garantir cette stabilité. Le travail de la commission mixte a prouvé que la coopération et l'association dans le suivi du marché permettaient de le maîtriser et de faire face à tout imprévu ou phénomène en temps réel, a estimé M. Hamdani, rappelant l'intervention des services concernés ces derniers jours pour la stabilité des prix des viandes blanches tout en garantissant les intérêts des éleveurs. Pour rappel, il s'agit de la deuxième réunion de cette commission mixte après celle tenue il y a une semaine au siège du ministère de l'Agriculture sous la présidence du ministre Cherif Omari. Il est également prévu, selon le ministre, la tenue d'une autre réunion avant la fin du ramadhan, qui sera présidée par les deux ministres et dédiée à une évaluation globale des actions menées durant le mois sacré dans le cadre de l'action de la commission. Dans ce sens, il a fait état d'une étude en cours sur les cadres juridiques pour asseoir et élargir les missions de cette commission mixte afin de lui permettre de suivre et d'organiser le marché tout au long de l'année et non seulement durant le ramadhan. Des préparatifs sont en cours pour la mise en place d'une commission de moralisation de l'action commerciale regroupant des représentants des ministères du Commerce, de l'Agriculture, des Finances et de l'Industrie ainsi que des services de sécurité, en vue de mettre fin à l'anarchie dans les marchés.

M. B.

Malgré le confinement et la cherté des produits

Les Algériennes tiennent à la préparation des gâteaux de l'Aïd

Cet Aïd va être différent. Pas de visites ni prières à la mosquée, ni rassemblements, pas de vêtements ni jouets pour les enfants. Mais pour que cette fête ne perde pas tout son charme, les Algériennes tiennent à la préparation d'un des principaux symboles de sa célébration : les gâteaux… Cette année, les ménagères se prennent à l'avance pour les achats des ingrédients entrant dans la préparation des gâteaux de l'Aïd, de peur de trouver les étals des magasins vides dans les prochains jours. En effet, malgré le confinement, plusieurs ont déjà commencé à acheter les ingrédients des gâteaux essentiels pour la célébration de l'Aïd. Comme le veut la tradition, la dernière semaine du ramadhan est consacrée presque uniquement à la préparation des gâteaux pour l'Aïd El Fitr. Les ménagères s'activent d'ores et déjà à sélectionner les variétés à préparer et courent les marchés pour s'approvisionner en ingrédients nécessaires à leur confection. Les filles comme les garçons choisissent les recettes de leurs gâteaux préférés et outre les recettes traditionnelles, comme «tcharak», «baklawa», «makrout», des sablés ou encore la «ghribia», les Algériennes aiment essayer les gâteaux tendance du moment et en confectionner plusieurs. Mais en ces temps de confinement et de crise, nombreuses sont celles qui vont se contenter de trois douceurs seulement car les prix des ingrédients, notamment les fruits secs, suscitent la déception. En effet, les amandes non émondées sont à 2 300 DA le kilogramme et émondées s'écoulent à 3 100 DA. Le prix des arachides frôle les 310 DA et émondées atteignent 370 DA le kilogramme. «*Ce sont des prix trop élevés*», soupire une femme devant un étal à Ain Benian. La farine est aussi en hausse dans les magasins, atteignant les 80 DA le kilogramme, contre 60 DA avant la crise de coronavirus. Rencontrée dans l'un de ces commerces, Salma, jeune femme au foyer et mère de trois enfants, contemplant les tarifs affichés sur les produits, nous dira : «*On achète selon notre argent. Même si certains ingrédients sont chers, il est impensable de ne pas faire des gâteaux pour l'Aïd, déjà que nos enfants vont être privés de vêtements car les magasins sont fermés depuis trop longtemps et on vient de nous interdire les visites durant les deux jours de l'Aïd, au moins on fait les gâteaux pour que cette fête ne perde pas tout son charme*». En outre, les femmes actives qui avaient l'habitude d'acheter les gâteaux de l'Aïd dans les pâtisseries ou auprès des femmes au foyer douées pour la confection de ces gourmandises traditionnelles, se voient obligées de les confectionner elles-mêmes car elles sont confinées et les pâtisseries sont fermées. «*D'habitude, avec mon travail je n'arrive pas à faire les gâteaux moi-même ; mais cette année comme je travaille à distance et les pâtisseries sont toutes fermées, je n'ai pas d'autre choix que de mettre la main à la pâte*», nous dira Fairouz, maman de quatre enfants et professeur à l'université de Bab Ezzouar. Et d'ajouter : «*Et comme personne ne va venir à cause du confinement, je ne vais pas confectionner plusieurs gâteaux, juste ceux que mes enfants aiment*» .

Thinhinene Khouchi

LA QUESTION DU JOUR

Le chantage de Sanofi

Suite de la page une

Les Américains seront les premiers vaccinés, les premiers sauvés par conséquent, ensuite seulement viendra votre tour, pour ceux d'entre vous qui en auront réchappé. C'est cela le chantage de Sanofi, lequel d'ailleurs n'a échappé à personne. Les Etats intéressés sont ainsi appelés à payer deux fois : une première fois en finançant ses recherches, qui par définition pourront ne rien donner, et une seconde, en achetant ce que d'aventure elle aura trouvé. Ce procédé, elle l'a appelé la prise de risque. Les Américains ont la priorité, parce qu'ils ont pris le risque de financer des recherches dont la réussite n'est pas garantie. Néanmoins, comme rien n'est encore trouvé, il n'est pas trop tard pour les Européens de se rattraper. Qu'ils se rassurent, leurs subventions ne seront pas refusées. Autrement, Sanofi ne leur aurait adressé aucun avertissement. Si elle avait déjà trouvé, ou si ses recherches avaient suffisamment avancé pour être certaine de toucher au but bientôt, quel besoin aurait-elle eu d'eux ? Si elle a des obligations dans ce cas, c'est seulement envers ceux qui lui ont dès le départ fait confiance sans regarder à la dépense. Maintenant, si le vaccin n'est pas trouvé, ou pire encore, si ce sont les Chinois qui mettent au point le leur en premier, le chantage de Sanofi ne pourra que se retourner contre elle. Les foudres de l'administration Trump ne manqueront pas alors de s'abattre sur elle. Si celle-ci a acheté une marchandise qui n'existe pas encore, c'est parce qu'elle ne veut pas perdre la présidentielle de novembre. L'épidémie est devenue le principal enjeu de cette élection. Pour la sauver, elle, rien de tel qu'un vaccin qui arrive à temps. A une condition toutefois : qu'il ne soit pas chinois. A un virus chinois, un vaccin non chinois, c'est la moindre des choses. Mais si malgré tout le vaccin est chinois, alors en Occident le coupable est tout trouvé lui aussi, il s'appelle Sanofi.

M. H.

Tizi Ouzou

Des experts du CHU analysent l'impact du Covid-19 sur le personnel de la santé

LE CENTRE de lutte contre le cancer de Draa Ben Khedda (11 km à l'ouest de Tizi Ouzou) a élargi, depuis la semaine écoulée, ses activités en lançant l'oncologie pédiatrique en consultation et en hôpital du jour, a annoncé la Direction locale de la santé et de la population (DSP) dans un communiqué.
Quatre malades ont été déjà pris en charge pour un protocole chimio thérapeutique.
C'est le 3e service du genre à être lancé
à l'échelle nationale, selon la même source.
Par ailleurs, la même direction a fait état d'une étude épidémiologique analytique autour de la réaction psychologique du personnel soignant les malades atteints du coronavirus en collaboration avec le service de psychiatrie du CHU Nedir- Mohamed de Tizi Ouzou. Pas moins de 1 500 questionnaires, constitués par 26
articles distribués à travers les structures de la santé de la wilaya, sont colligés et soumis à l'analyse statistique par un groupe d'experts composé de psychiatres et d'épidémiologistes.
La DSP souligne que les résultats de cette étude sont confrontés et comparés aux données internationales, en vue d'évaluer l'impact de la pandémie sur le personnel de la santé mobilisé dans le cadre de la
prise en charge des patients atteints du Covid19. La DSP annonce les conclusions de l'analyse pour les jours à venir.

Tizi-Ouzou se prépare pour le lancement de la saison estivale

Les autorités de la wilaya de Tizi Ouzou se préparent au lancement de la saison estivale, notamment au plan de la gestion des plages. En effet, le wali a réuni jeudi dernier les maires et les chefs des daîra des zones côtières, à savoir Azeffoune, Tigzirt, Ait Chafaa et Iflissen. Plusieurs aspects liés à la saison ont été abordés, selon le communiqué des services de la wilaya, dont la concession des 8 plages autorisées à la baignade.
L'opération d'attribution des concessions des plages sera entamée dès cette semaine par la direction locale du tourisme. Dans le même sillage, la direction locale de la Protection
civile a déjà lancé l'opération de recrutement des surveillants de baignade saisonniers.

Hamid Messir

Lutte contre la pandémie de coronavirus à Béjaïa

Des bavettes au profit des citoyens

■ Plusieurs entreprises publiques et privées ont été chargées de confectionner des bavettes afin de les distribuer aux citoyens pour les prémunir du coronavirus et éviter sa propagation à une échelle importante.

Ph.> D. R.

Par Hocine Cherfa

Cette décision est sans doute une réponse à la rareté de ce moyen de protection indispensable dans les pharmacies depuis le début de la pandémie et peut-être en prévision du déconfinement des citoyens qui se fera tôt au tard. A ce propos, une réunion a regroupé le wali, le président de l'APW ainsi que des responsables des unités économiques spécialisées dans le textile et l'habillement à Béjaïa, parmi lesquels Alcost, Ecotal, le secteur de la Formation professionnelle, l'Artisanat, entre autres. «Dans l'objectif de garantir des bavettes pour tous les citoyens, une rencontre a été organisée par le wali avec tous les membres de la cellule de crise, en présence du président de l'APW ainsi que des responsables des unités économiques spécialisées dans l'habillement à Béjaïa (Alcost, Ecotal, Formation professionnelle, Artisanat, etc.», indique un communiqué de la cellule de communication de la wilaya. Et d'ajouter : «Un programme sera établi en vue de distribuer les tâches et entamer la confection de ces bavettes sous le contrôle de la Direction de la santé. Ceci pendant que le dispositif du confinement partiel à domicile face à la pandémie de Covid-19, ainsi que l'ensemble des mesures préventives qui l'accompagnent ont été reconduits pour une période supplémentaire de quinze jours, soit jusqu'au 30 mai.

Toujours dans le cadre de la lutte de cette pandémie qui a évolué rapidement, 149 personnes sont hospitalisées, 308 sont guéries, 19 sont décédées du coronavirus et 10 autres dont la mort reste suspecte, alors le nombre de personnes testées positives la semaine du 6 au 12 mai a atteint les 70 cas, selon un bilan de la Direction de la santé de wilaya rapporté par radio Soummam. La société Simafe a fabriqué des tunnels de désinfection par pulvérisation en faveur des hôpitaux et administrations. Cette entreprise, spécialisée dans les équipements frigorifiques, a entamé la fabrication de tunnels de désinfection par pulvérisation depuis plusieurs jours.

Elle compte livrer dans un premier temps ces équipements aux hôpitaux puis aux administrations publiques, précise-t-on.

H. C.

Pour baisser le risque d'envenimation scorpionique

Appel à intensifier les collectes de scorpions

L'expert à la Commission nationale de prévention contre l'envenimation scorpionique, Dr Mohamed Lamine Saïdani, a appelé à l'intensification des opérations de collecte des scorpions, à même de contribuer à la réduction du risque d'envenimation scorpionique qui cause souvent la mort.«Une baisse sensible des cas d'envenimation scorpionique, et par conséquent de décès, a été enregistrée au niveau de certaines wilayas qui organisent des opérations de collecte de scorpions», a fait savoir l'expert dans une déclaration à l'APS.Dr Saïdani a appelé à favoriser les opérations de collecte entre 18h et minuit, à l'aide de rayons ultraviolets à l'intérieur des maisons et ce, durant la période allant de fin avril jusqu'au mois de septembre, à savoir : la période de reproduction de cet insecte durant laquelle il s'introduit dans les zones rurales en quête de nourriture. Les accidents inhérents aux envenimations scorpioniques se multiplient entre les mois de juin et d'août, notamment au niveau des régions du sud du pays marquées par des températures caniculaires, a-t-il précisé, ajoutant que le scorpion s'introduit dans les maisons, à la recherche de l'humidité. Les enfants et les personnes âgées sont les plus exposés aux piqûres scorpioniques, et par conséquent à la mort, a-t-il relevé.De son côté, Dr Farida Aliane, chargée du programme Scorpions au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, a fait état d'un total de 46 000 piqûres scorpioniques et 39 décès dus à l'envenimation scorpionique enregistré en 2019.Les wilayas du Sud enregistrent le plus grand nombre de piqûres scorpioniques, dont El-Oued (plus de 6 000 piqûres), Biskra (près de 5 000 piqûres), Adrar (4 600 piqûres), M'sila (3 759 piqûres) et Djelfa (3.648 piqûres).Même les wilayas des Hauts-Plateaux et côtières ne sont pas à l'abri de ces attaques, à l'instar de la wilaya d'El Bayadh (2 304 piqûres), Médéa (1 004 piqûres), Batna (1 429 piqûres) et Mostaganem (115 piqûres), a-t-elle indiqué. Il y a lieu de souligner que la wilaya de Biskra vient en tête, en termes de nombre de décès avec 7 morts, suivie de Ouargla (5), Adrar (4), Batna, Tamanrasset et Ghardaïa (3 morts chacune), Laghouat, Djelfa, Msila et Ilizi (2 morts chacune).Dans le même sillage, Dr Aliane a indiqué que 70 % des cas de décès sont des enfants âgés de 1 à 15 ans. Se disant satisfaite de la disponibilité, en nombre suffisant pour répondre à la demande nationale, du sérum anti-venin de scorpion et d'autres médicaments indispensables ainsi que de l'actualisation du guide référentiel de prévention et de ciblage des zones exposées à ce risque, Dr Aliane a souligné que «la protection des envenimations scorpioniques nécessite l'implication de tous les secteurs afin d'améliorer la situation».Rappelant l'élaboration du plan national de lutte contre les envenimations scorpioniques 2019-2023 par le ministère de la Santé, Dr Aliane a expliqué que la hausse du nombre des cas d'envenimations s'explique par l'absence de l'éclairage public, le jet anarchique de déchets ménagers et les constructions illicites sur les foyers des scorpions, outre l'insouciance des citoyens en dépit des campagnes de sensibilisation.A rappeler que plusieurs wilayas procèdent à l'extraction du venin scorpionique pour la production de l'antidote, notamment M'sila et Ouargla.

K. L.

Médaillé d'or au 18e concours international des huiles du monde

Aomar Ouagued insiste sur le respect des normes de production

■ Médaillé d'or au 18e concours international des huiles du monde organisé par l'Agence de valorisation des produits agricoles (APVA) à Paris (France), Aomar Ouagued a affirmé, à l'APS, qu'"il n'y a pas de secret pour obtenir une huile de qualité. Il suffit de respecter les normes de production pour avoir une bonne huile", a-t-il expliqué.

Par Salem K.

Ph/D. R.

Cet oléiculteur propriétaire de l'huilerie moderne «Azemmour», à Ahnif dans la daïra de M'Chedallah (Bouira), a ainsi obtenu une médaille d'or dans la catégorie «mûr intense». Né «sous un olivier» dans une région à vocation oléicole, M. Ouagued a décidé en 2009 de se professionnaliser dans la filière oléicole en rajeunissant l'oliveraie familiale. Son verger de six hectares compte 1 200 oliviers. Il a également acquis une huilerie dans le cadre des dispositifs d'aide à la création d'emploi et a suivi plusieurs formations en Algérie mais aussi en Tunisie sur les bonnes pratiques oléicoles.L'objectif de cet agriculteur étant de «contribuer à l'amélioration de la filière oléicole et de la qualité de l'huile d'olive algérienne, en essayant d'obtenir un produit aux normes du Conseil Oléicole International (COI), pour pouvoir se placer sur le marché international et donner plus de visibilité à nos produits», a-t-il souligné.«Une huile d'olive de qualité s'obtient avec des fruits sains et triturés juste après leur récolte, c'est le seul secret pour arriver à ce résultat», a-t-il relevé. Les olives doivent être récoltées à bonne maturité lorsque la couleur du fruit vire vers le violet. Elles doivent également être triturées idéalement dans les 24h, ou au plus tard dans les 48h suivant leur cueillette», a-t-il ajouté, rappelant que le slogan de son unité est «de l'arbre à la bouteille».Le mode de trituration joue également un rôle important dans la qualité de l'huile, a relevé M. Ouagued. «Les huileries traditionnelles ne peuvent pas produire une bonne huile, il faut opter pour des huileries modernes si on veut un produit de qualité avec un faible taux d'acidité (huile vierge et extra vierge) et qui peut être concurrentiel», a observé ce lauréat qui a souligné l'importance de sensibiliser les producteurs sur cet aspect.En 2018, l'huile d'olive «Azemmour» de M. Ouagued avait décroché le prix Apulée d'or au concours national des huiles vierges extra dans la catégorie «fruité vert intense» et en 2019 le prix Apulée d'argent au même concours. Et pour sa première participation à l'international, M. Ouagued décroche l'or au 18e concours international des huiles du monde.A cette même compétition, l'Algérie a d'écorché trois autres prix. Il s'agit d'une médaille d'argent obtenue dans la catégorie «mûr léger» par la SARL Arbaolive de la wilaya de Blida pour son huile du même nom et deux prix «Gourmet» obtenus par la SARL Ets Kiared (Boumerdès) pour son huile «Baghlia» dans la catégorie mûr intense, et l'huilerie Amazit d'Ifigha (Tizi-Ouzou) pour son huile «Achvali Ath Ghovri» dans la catégorie «mûr léger», rappelle-t-on.

Salem K./APS

Pétrole

Le Brent s'approche des 32 dollars à Londres

Les prix du pétrole continuaient vendredi leur hausse, amorcée la veille, après la publication d'un chiffre de la production industrielle en Chine meilleur qu'attendu, signe encourageant pour la demande d'or noir.Vendredi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet valait 31,86 dollars à Londres, en hausse de 2,35 % par rapport à la clôture de jeudi.A New York, le baril américain de WTI pour juin grimpait de son côté de 1,81 %, à 28,06 dollars.La veille, les cours du Brent et du WTI ont nettement progressé, respectivement de 6,6 % et de 9 %.Les prix du pétrole «continuent de grimper après l'annonce d'une hausse de la production industrielle chinoise plus forte que prévu», a expliqué Michael Hewson, analyste.Selon des statistiques officielles publiées vendredi, la production industrielle en Chine a connu un rebond en avril à +3,9 %, une première depuis le début de l'année et le signe d'un retour progressif à la normale dans le premier pays à avoir été touché par l'épidémie de Covid-19.Les experts interrogés par l'agence de presse financière Bloomberg tablaient sur une hausse bien moindre (+1,5 %). «Après un ''avril noir'', théâtre d'une chute sans précédent de la demande de pétrole et d'un cours du WTI passé sous 0 dollar, la situation s'éclaircit pour les marchés du pétrole», a résumé Stephen Brennock, analyste.C'est en tout cas le message envoyé par ces données provenant de Chine mais aussi par le dernier rapport mensuel de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) publié jeudi.L'AIE s'est en effet montrée un peu moins pessimiste dans ses prévisions de baisse de la demande de pétrole pour 2020 : celle-ci est désormais estimée à -8,6 millions de barils par jour, selon son rapport mensuel sur le pétrole, et non -9,3 millions comme l'institution le prévoyait en avril.Mercredi, c'est l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) qui estimait que le rééquilibrage du marché pétrolier allait s'accélérer au cours des prochains trimestres.

Kamel L.

Dans un marché inquiet pour la zone euro

L'euro stable face au dollar

L'euro se stabilisait vendredi face au dollar, mais demeure sous pression dans un marché quelque peu inquiet pour la zone euro.Vendredi matin, l'euro prenait 0,05 % face au billet vert, à 1,0811 dollar.«Le renforcement du dollar et les incertitudes concernant la puissance de feu de la Banque centrale européenne pèsent sur la demande d'euros», a expliqué Ipek Ozkardeskaya, analyste.La Cour constitutionnelle allemande a lancé la semaine dernière un ultimatum à l'institut chargé de piloter la politique monétaire en zone euro, en lui demandant de justifier ses décisions dans un délai de trois mois.Depuis, la BCE et la cour allemande semblent engagées dans un bras de fer et les critiques fusent des deux côtés. Cette incertitude concernant l'institut monétaire pèse d'autant plus sur l'euro que, sur le plan budgétaire, les pays peinent à s'accorder, rendant vitale l'action de la BCE.Vendredi, les ministres des Finances de la zone euro doivent d'ailleurs se réunir pour discuter de la riposte à la crise.Pour Thu Lan Nguyen, analyste, il est «fort probable» qu'il n'y aura pas d'accord sur la question aujourd'hui. «Par conséquent, l'incertitude persistante continuera à mettre la pression sur l'euro», a-t-elle ajouté, même si selon elle, les effets de la crise induite par la pandémie de Covid-19 ne devraient avoir que des conséquences limitées pour le marché des changes.Par ailleurs, les investisseurs gardaient un œil sur les relations tumultueuses entre les Etats-Unis et la Chine.Donald Trump a menacé jeudi de rompre toute relation avec le géant asiatique et assuré qu'il ne souhaitait plus parler à son président. Depuis plusieurs semaines, le locataire de la Maison-Blanche martèle que le lourd bilan du Covid-19 - près de 300 000 morts à travers le monde - aurait pu être évité si la Chine avait agi de manière responsable dès l'apparition du virus dans la ville de Wuhan.

R. E.

Pandémie

Chute d'un tiers des créations d'entreprises en avril en France

LES CRÉATIONS d'entreprises en France ont chuté d'un tiers (-33,5 %) en avril sur un mois, sur fond d'économie paralysée par le confinement imposé à la population pour lutter contre le coronavirus, a rapporté l'Insee vendredi.«Dans le contexte du confinement de la population en raison du Covid-19, les créations d'entreprises classiques s'effondrent (-42,1 %) et les immatriculations de micro-entrepreneurs diminuent fortement (-24,0 %)», précise l'Institut national des statistiques dans un communiqué.En mars, en raison du confinement en vigueur durant la deuxième moitié du mois, les créations d'entreprises avaient déjà baissé d'un quart (-25,4 %) par rapport à celles de février, avec là aussi une baisse plus forte pour les entreprises classiques que pour les micro-entreprises, dont les procédures d'immatriculation sont plus simples.L'Insee prévient toutefois que la baisse entre février et mars est légèrement atténuée par des difficultés rencontrées en février «dans les échanges de données entre l'Insee et un centre de formalités des entreprises» et que ces difficultés ont aussi «très légèrement» accentué la chute en mars et avril.Les tribunaux de commerce, qui ne prennent pas en compte les entreprises individuelles non immatriculées au registre du commerce et des sociétés (RCS), avaient fait état de leur côté lundi d'un effondrement de plus de la moitié (-54,3 %) des immatriculations de nouvelles entreprises entre le 16 mars et le 30 avril par rapport à la même période de 2019.Selon les chiffres de l'Insee, les créations d'entreprises sont passées de 71 653 en janvier à 69 461 en février, puis 51 789 en mars avant de tomber à 34 425 en avril.En avril, la baisse des immatriculations est particulièrement forte dans les services aux ménages (-45,1 %) et les activités immobilières (-44,8 %) et la plus faible dans le secteur information et communication (-17,4 %).

M. O.

Journées cinématographiques de Carthage

Pas de compétition officielle pour l'édition 2020

Les Journées cinématographiques de Carthage (JCC) ne seront pas annulées cette année. Mais la 31e édition de ce festival sera très particulière puisqu'elle sera organisée «sans compétition officielle», annoncent les organisateurs sur la plateforme de l'évènement. Prévue du 7 au 12 novembre prochain, cette édition sera exclusivement réservée à «une sélection de films africains et arabes», précise la même source.

Par Abla Selles

Les organisateurs des grands évènements culturels et artistiques continuent de trouver des solutions pour éviter l'annulation des festivals les plus attendus. Chacun à sa manière, ils proposent à leurs fans des nouveautés particulières et originaux à leurs fidèles. En effet, c'est le cas aussi des 31es Journées cinématographiques de Carthage (JCC) qui auront lieu «*sans la compétition officielle*» pour cause de pandémie de coronavirus, annonce un communiqué publié sur le site du festival. Faisant part de sa décision de «*reporter la compétition officielle*» tout en gardant les inscriptions des films «*ouvertes*» pour toutes les catégories, le bureau directeur annonce que les films inscrits sur la plateforme des JCC «*seront pris en considération pour la prochaine édition en 2021*». L'édition exceptionnelle de 2020, qui reste tributaire de l'évolution de la situation sanitaire mondiale, devrait se dérouler du 7 au 12 novembre prochain, et sera exclusivement réservée à «*une sélection de films africains et arabes*», primés et non primés, qui «*ont marqué l'histoire de cette manifestation de 1966 à 2019*», précisent les organisateurs. Le comité directeur des JCC, présidé par Ridha Behi, évoque «*une édition exceptionnelle pour une année exceptionnelle*» en cette période de crise sanitaire et de confinement général en Tunisie comme dans la plupart des pays du monde.

Ph/D. R.

Toutes les nouveautés concernant cette édition seront dévoilées ultérieurement, indique la même source. Créées en 1966, les JCC sont une manifestation cinématographique annuelle d'envergure régionale qui œuvre à offrir une visibilité aux films du continent africain et des pays arabes, avec, depuis peu, une ouverture sur les cinémas du monde. En 2019, l'acteur et réalisateur algérien Lyes Salem avait décroché le Prix du meilleur acteur pour son rôle dans le film «Abou Leila» de Amine Sidi Boumediene. **A. S.**

Musique

Hanni El Khatib change de voie après un accident

Filer la métaphore auto s'impose au carrefour de sa carrière, Hanni El Khatib change de direction après un accident de voiture, laissant son rock au garage pour carburer à l'électro avec «*Flight*», sorti vendredi. Humeur cabossée et tôle froissée ont conduit à ce virage inattendu, belle surprise pour un cinquième album (Innovative Leisure/Because Music). «*Il y a deux ans, j'ai dit que je ne voulais plus faire ce qu'on attendait de moi, sortir un nouvel album de rock-garage et partir sur la route en tournée, ça ne me paraissait plus aussi cool qu'avant*», raconte l'artiste américain. Un déménagement l'amène ensuite à installer un studio d'enregistrement à domicile à Los Angeles. Avec ces conditions techniques du fait-maison, il retrouve le plaisir qu'il avait à «*bidouiller des sons*» dans sa chambre quand il était au lycée : «*J'expérimentais, je faisais des trucs hip-hop, instrumentaux, électro, que personne n'a entendu sauf mes potes à l'époque*». Les guitares, auxquelles il était associé jusqu'ici, ne sont plus les têtes d'affiche de son générique. Il échange alors avec le producteur new-yorkais Leon Michels collaborateur de Lana Del Rey, entre autres –, en prenant son temps. Mais un «*sale accident de voiture*» – il ne s'étend pas – produit un déclic, «*une sorte d'urgence*». «*J'ai appelé Leon et je lui ai dit qu'il fallait qu'on finisse l'album*». Cet élan vital irrigue «*Flight*». «*Alive*», qui débute par «*Je n'arrive pas à croire que je suis encore vivant*», s'inspire directement de sa mésaventure. Les trois premiers singles sortis sont d'ailleurs escortés par des vidéos où figure une voiture, accidentée dans «*Alive*». L'ensemble est un collage régénérant, tout en invention et en liberté. «*C'est une réussite d'électro mal peignée et je ne suis pas tant étonné que ça, il n'a jamais été gardien du temple du rock-garage, n'a jamais été dogmatique*», décrit pour l'AFP Olivier Nuc, journaliste musique au «*Figaro*» qui a reçu trois fois ce trentenaire tatoué pour le live de son média. «*Il a une énergie brute*», souligne Clément Meyère, qui l'avait programmé en 2015 au festival francilien We Love Green. «*Là, on est dans l'esprit do it yourself* (art de la débrouille), *il a toujours joué avec les codes*», dit-il. La texture abrasive de certains titres n'empêche pas la fluidité. Une conversation s'instaure ainsi entre «*Harlow*» («La première fois que je t'ai vue, j'ai su que je te ramènerai chez moi») et «*Dumb*», morceau de rupture. En apparence. «*Oui, certains titres interagissent, Harlow, j'en parle comme une personne, intentionnellement, mais c'est ma chienne, le jour où je l'ai vue au refuge* (rires)». L'animal pose fièrement sur la pochette de l'album et gambade gaiement dans le clip de «*Stressy*». Et maintenant ? «*C'est l'ironie de l'histoire. Je ne voulais plus faire de tournée et voilà que tout s'arrête avec la pandémie. Maintenant, l'album est là, j'ai envie de le défendre sur scène...*». Il n'a, au passage, pas mal vécu le confinement. «*Encore plus occupé !*», lâche-t-il, entre la gestion de sa marque de vêtements de skateboard et la musique, «*projet avec un rappeur londonien, projet drum and bass avec un ami et autre projet avec Leon*». **L. I.**

Salon du livre de Turin 2020

L'évènement organisé en version numérique

L'édition 2020 du Salon international du livre de Turin en Italie se tiendra exceptionnellement cette année en version numérique en se déplaçant chez le lecteur du monde entier, du 14 au 17 mai grâce à une diffusion en streaming et sur les réseaux sociaux, annoncent les organisateurs sur le site Internet de l'événement. Avec cette version adapté aux mesures de lute et de prévention contre le coronavirus, il est possible de suivre un riche programme d'événements en streaming et d'interagir avec les invités nationaux et internationaux qui ont répondu à l'appel via les canaux sociaux du salon (Facebook, Instagram, Twitter) et des chaînes de radio qui retransmettent tous les événements en direct. Cette manifestation annonce 140 invités du monde entier et plus de 60 rencontres transmises sur les ondes et le net. Organisée en collaboration avec 82 instituts culturels italiens dans le monde, ce salon vise à atteindre les lecteurs, étudiants de cours d'italien, amateurs de livres et de culture italienne de manière généralisée de partout dans le monde. L'Italie gravement touchée par la pandémie souhaite «*dépasser les frontières de l'urgence sanitaire et rouvrir au monde par la culture*», indiquent les organisateurs.

A. T.

Décès

Le baryton Gabriel Bacquier n'est plus

GABRIEL BACQUIER, un célèbre baryton français de l'après-Deuxième Guerre mondiale qui a brillé sur la scène des plus grands opéras, est décédé mercredi à 96 ans, a annoncé son épouse à des médias. Grand ambassadeur du chant d'opéra grâce à sa diction parfaite, il était également recherché pour son élégance scénique et son intelligence des rôles, notamment dans les opéras de Mozart, salué pour son «*Don Giovanni*» ou son comte Almaviva dans «*Les Noces de Figaro*». Il a chanté aux côtés de sopranos légendaires comme Maria Callas, Renata Tebaldi, Birgit Nilsson et Régine Crespin et sur les plus grandes scènes du monde, le Metropolitan Opera de New York, la Royal Opera House de Londres, l'Opéra de Paris ou encore l'Opéra de Vienne.

Du Conservatoire de Paris qu'il avait intégré en 1950, Gabriel Bacquier transitera par la troupe du Théâtre royal de La Monnaie à Bruxelles, l'Opéra-Comique, puis l'Opéra de Paris en 1956. Le baryton a impressionné le public dans le rôle de l'inquiétant chef de la police Scarpia dans la «*Tosca*» de Puccini ou dans celui de Golaud de «*Pelléas et Mélisande*» et l'a fait rire dans le «*Don Pasquale*» de Donizetti ou en incarnant le personnage du docteur Bartolo dans le «*Barbier de Séville*». En 1960, il se voit confier le rôle-titre de Don Giovanni au cours d'une représentation télévisée, ce qui lance sa carrière internationale. Gabriel Bacquier a excellé dans les répertoires italien et français et confiait son regret de ne pas avoir abordé le répertoire allemand. **F. F.**

Allemagne

Des milliers de manifestants anti-restrictions attendus

Venus de l'extrême droite, de l'ultra gauche ou de la mouvance conspirationniste, des milliers de personnes doivent manifester aujourd'hui dans plusieurs villes d'Allemagne pour dénoncer les restrictions restantes face au coronavirus, un mouvement qui prend de l'ampleur et inquiète les autorités.

Par Rosa C.

Rien qu'à Stuttgart, 5 000 personnes ont été autorisées à battre le pavé, malgré les interdictions en principe de grands rassemblements du fait de la pandémie, là où les organisateurs affirmaient vouloir réunir 500 000 personnes. Des manifestations sont aussi attendues, comme déjà au cours des dernières semaines, à Munich, Berlin, ou encore Dortmund, sous étroite surveillance policière. Il s'agit d'un assemblage hétéroclite de militants extrémistes, défenseurs des libertés publiques, opposants aux vaccins, voire d'antisémites ; Tous se rejoignent pour dénoncer le port du masque dans les magasins ou les restrictions de mouvement qui subsistent après le déconfinement. Certains vont jusqu'à revendiquer le droit d'être contaminé ou à mettre en garde contre l'avènement d'une dictature dans le pays. Vendredi, une imitation de pierre tombale a été déposée devant la permanence électorale de députée de la chancelière Angela Merkel à Stralsund, dans le nord du pays. Accroché dessus : un masque de protection. Et un slogan comparant la mobilisation actuelle avec les manifestations ayant fait tomber la dictature communiste d'Allemagne de l'Est en 1989. Les protestataires sont soutenus par le parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne (AfD) qui espère bien surfer sur ces mobilisations et regagner le terrain perdu durant le pic de la pandémie : la chancelière Angela Merkel a vu sa popularité grimper en raison d'une gestion de l'épidémie ayant permis à l'Allemagne d'être moins touchée que ses voisins. Le phénomène n'est pas marginal. Un Allemand sur quatre dit comprendre ces manifestations, selon un sondage Civey. Des violences ont déjà émaillé certains rassemblements. Le 1er mai à Berlin, une équipe de la chaîne ZDF a été violemment agressée par une dizaine de personnes proches selon la police de l'ultragauche. A Prina en Saxe, un policier a été blessé en marge d'un défilé. La chancelière a elle-même jugé ces marches «alarmantes», auprès de dirigeants de son parti, et accusé la Russie d'être derrière des opérations de désinformation qui les nourriraient, selon le quotidien populaire «Bild». Ces mobilisations semblent avoir pris par surprise les autorités, d'autant qu'elles gagnent en intensité au moment où l'Allemagne, dont le bilan est à ce stade moins dramatique que ses voisins européens, a entamé une levée significative des restrictions. Dans la classe politique, ces «manifestations corona» réveillent le souvenir du mouvement islamophobe allemand Pegida, à l'origine de la poussée de l'extrême droite anti-migrants en Allemagne. Outre les violences contre les policiers et journalistes, deux aspects inquiètent particulièrement les autorités. Dès les premières manifestations à Berlin, des messages anti-juifs ont été aperçus,

Ph. > D. R.

accusant par exemple Rockefeller et Rothschild d'avoir «inventé le coronavirus» ou comparant ports du masque et de l'étoile jaune. Ces manifestations «constituent un réservoir dans lequel antisémites, conspirateurs et négationnistes peuvent se retrouver», met en garde Felix Klein, commissaire du gouvernement pour la lutte contre l'antisémitisme. Pour M. Klein, «il n'est pas surprenant que les théories antisémites fleurissent à nouveau dans la crise actuelle». «On reprochait aux Juifs les épidémies de peste, on les accusait d'empoisonner les puits», rappelle-t-il dans le quotidien «Süddeutsche Zeitung». L'autre composante est le succès des théories complotistes avec une fréquentation en nette hausse de groupes conspirationnistes sur Telegram ou Youtube. Les thèses antivaccins y sont en vogue, comme les craintes liées au développement de la 5G.

R. C.

Commentaire

Qualités

Par Fouzia Mahmoudi

Plutôt très discret durant ses trois années à Matignon, Édouard Philippe, Premier ministre français, s'est imposé ces derniers mois dans la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 qui a fait près de 30 000 morts, selon les chiffres officiels et qui a mis à genoux le système hospitalier du pays tout en mettant à jour la défaillance du secteur médical. Emmanuel Macron qui a depuis son arrivée à l'Élysée suivi la voie tracée par ses prédécesseurs, en continuant à diminuer les dépenses du secteur, considérant la Santé comme une entreprise comme les autres, qui se devait de répondre au rendement économique. Aujourd'hui pourtant, Macron souhaite rester l'homme des solutions plutôt que celui qui doit rendre des comptes aux Français sur la gestion de leurs hôpitaux et préfère mettre en avant son Chef du gouvernement pour les annonces de mauvaises nouvelles. Ce dernier, présent désormais sur tous les fronts, semble étrangement rencontrer l'adhésion de l'opposition. Le Premier ministre est apparu dans la crise sanitaire «avec des qualités inverses de celles du président de la République», a estimé il y a quelques jours Marine Le Pen, après que Jean-Luc Mélenchon a opposé Édouard Philippe «un homme élégant» à Emmanuel Macron un «bandit de grand chemin». Édouard Philippe «est apparu avec des qualités inverses de celles du président de la République, avec une forme de modestie, de clarté qui ne sont pas les qualités premières d'Emmanuel Macron», a déclaré la présidente du Rassemblement national, interrogée sur la popularité du Chef du gouvernement. Le Premier ministre recueille 57 % (+4 points) de bonnes opinions selon une étude réalisée début mai, contre 48 % (+2 %) pour Emmanuel Macron. En outre, «les Français apprécient assez peu que le Premier ministre soit considéré comme un fusible, et que le président de la République manifestement cherche à se décharger de ses responsabilités alors qu'il a été le maître d'œuvre des décisions prises pendant cette crise sanitaire», a-t-elle ajouté. Le député et chef de file des Insoumis Jean-Luc Mélenchon estime pour sa part qu'Édouard Philippe «est de droite et n'a jamais prétendu autre chose. C'est un homme élégant, d'un côtoiement agréable, un libéral assumé et qui le dit clairement». «M. Macron, en revanche, est un bandit de grand chemin. Lui-même dit qu'il a fait un hold-up sur le pouvoir ! Il a trompé tout le monde. (...) Un libéral qui fait perquisitionner ses rivaux ! C'est insupportable, cet opportunisme», avait ajouté l'Insoumis. Reste à savoir si ces louanges sont néanmoins sincères ou si elles ne sont qu'une tentative de déstabilisation du couple à la tête de l'exécutif français. Il est vrai, toutefois, que cette crise aura permis aux Français de mieux connaître leur Premier ministre et de visiblement lui trouver des qualités de dirigeant alors que le pays, comme le reste du monde, connaît une crise inédite, tant sur le plan sanitaire qu'économique.

F. M.

Iran

«Cinq ans de prison» pour la chercheuse franco-iranienne Fariba Adelkhah

Détenue en Iran depuis près d'un an, l'anthropologue franco-iranienne Fariba Adelkhah a été condamnée à cinq ans de prison pour «collusion en vue d'attenter à la sûreté nationale», a annoncé hier son avocat. Cette spécialiste du chiisme, chercheuse à Sciences Po Paris âgée de 61 ans, a toujours clamé son innocence. Son arrestation en juin 2019, comme celle d'un autre chercheur français Roland Marchal – libéré récemment –, avait été dénoncée par la France qui réclame sa libération, tout comme son comité de soutien à Paris. La chercheuse a été condamnée à cinq ans de prison pour «collusion en vue d'attenter à la sûreté nationale» ainsi qu'un an pour «propagande contre le système politique de la République islamique», mais elle doit purger seulement la peine la plus longue, a indiqué Me Saïd Dehghan. Ces condamnations peuvent néanmoins faire l'objet d'un appel, selon lui. Le procès de la chercheuse s'était ouvert le 3 mars devant la 15e chambre du tribunal révolutionnaire de Téhéran. A l'issue de la deuxième audience le 19 avril, son avocat avait dit espérer une relaxe. La chercheuse avait été très affaiblie par une grève de la faim de 49 jours entre fin décembre et février, selon Me Dehghan. Son collègue et compagnon, Roland Marchal, avait été arrêté comme elle en juin 2019 alors qu'il venait lui rendre visite à Téhéran. Accusé aussi de «collusion en vue d'attenter à la sûreté nationale», il a fini par être relâché fin mars. Téhéran avait alors évoqué un échange avec un ingénieur iranien détenu en France et menacé d'extradition vers les États-Unis.Spécialiste de l'Afrique subsaharienne, M. Marchal est, comme Mme Adelkhah, chercheur au Centre de recherches internationales (CERI) de Sciences Po Paris. Vu qu'«au moins deux personnes doivent être impliquées dans l'accusation de collusion en vue d'attenter à la sûreté nationale, il se peut que la seconde soit M. Marchal, dont l'affaire n'a pas été classée même s'il a été libéré», a estimé samedi M. Dehghan. Selon l'avocat, l'accusation de «propagande contre le système politique» se réfère à des propos de la chercheuse sur le port du voile en Iran mais selon lui il s'agit de remarques d'une universitaire avant tout plus que d'un jugement de valeur. Après sa grève de la faim, le comité de soutien de Mme Adelkhah s'était alarmé des risques de propagation de l'épidémie de Covid-19 dans les prisons d'Iran, un des pays les plus touchés au monde avec plus de 6 900 morts. Me Dehghan avait indiqué récemment que la chercheuse souffrait d'une «maladie rénale, conséquence de (la) grève de la faim». L'Iran ne reconnaît pas la double nationalité. Les arrestations d'étrangers en Iran, notamment binationaux, accusés souvent d'espionnage, se sont multipliées depuis le retrait unilatéral en 2018 des États-Unis de l'accord international sur le nucléaire iranien et le rétablissement de dures sanctions américaines contre Téhéran. Le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, avait qualifié début février d' «insupportables» les détentions de Fariba Adelkhah et Roland Marchal. Le comité de soutien des deux chercheurs avait estimé lui que les charges retenues contre eux étaient fabriquées de toutes pièces et ne cessait de réclamer leur libération immédiate.

Sahara Occidental/Son nom inscrit en lettres d'or dans l'Histoire de la résistance

Mahfouda Lefkir retrouve sa liberté

Le ministère de la Terre occupée et de la Diaspora sahraouie a affirmé que les maltraitances et méthodes de torture pratiquées par les autorités coloniales sur la détenue sahraouie Mahfouda Lefkir Bamba ne l'avaient aucunement dissuadée de poursuivre son combat décisif, estimant que la militante a inscrit son nom en lettres d'or dans l'Histoire de la résistance.

Par Hassina H.

Le ministère de la Terre occupée et de la Diaspora sahraouie a fait cette déclaration suite à la libération, vendredi, par les autorités d'occupation marocaine de la détenue sahraouie Mahfouda Lefkir Bamba, après avoir purgé une peine inique de 6 mois d'emprisonnement à la «Carcel Negra» (Prison Noire) d'El-Ayoune occupée, selon des médias sahraouis.«Mahfouda Bamba Lefkir quitte aujourd'hui victorieuse la prison. Ni la maltraitance ni les méthodes de torture psychologique et physique n'ont dissuadé l'héroïne de renoncer à ses positions malgré les tentatives des autorités d'occupation marocaine de briser sa détermination, par laquelle elle a donné un exemple parmi tant d'autres femmes sahraouies, symbole de don de soi, de patience et de sacrifice», a précisé le ministère dans un communiqué.«Après une détention arbitraire de 6 mois de prison, les autorités d'occupation marocaine libère l'activiste de la Intifada et l'une des militantes du Front populaire pour la libération de Sakia El Hamra et de Oued Eddahab», a ajouté la même source.La militante Mahfouda Bamba Lefkir inscrit son nom en lettres d'or dans l'Histoire de la résistance, à l'instar des milliers de patriotes parmi les martyrs, les disparus ou encore les enterrés vivants, les précipités des avions et les libérés des geôles marocaines que les héros du peuple sahraoui ont érigé en écoles où ils ont donné à l'occupant des leçons de défi, de courage, de détermination dans la défense acharnée du droit inaliénable du peuple sahraoui à la liberté, à l'indépendance et au parachèvement de la souveraineté, lit-on encore dans le communiqué.Le ministère de la Terre occupée et de la Diaspora a également vanté «les héros du peuple sahraoui partout dans le monde qui donnent les meilleures images de don de soi et de dévouement au service de la patrie. Parmi ces héros figurent des combattants en première ligne, les résistants et résistantes dans les camps de la dignité, au sein des communautés à l'étranger et sur la Terre occupée, ainsi que tout le prolongement de l'entité sahraouie, qui aujourd'hui salue une de ses héroïnes et la félicite pour sa volonté de fer qui a fait plier le colonisateur marocain et a résisté à ses méthodes viles», ajoute le communiqué.Plusieurs vidéos de la militante Lefkir quittant la prison ont été publiées sur les réseaux sociaux suscitant des commentaires de félicitations de ses concitoyens.La détenue sahraouie civile Mahfouda Lefkir Bamba avait été arrêtée le 15 novembre 2019 au siège du tribunal de première instance dans la ville sahraouie occupée d'El-Aayoune, où elle était venue soutenir un détenu civil, en l'occurrence Mansour Othmane Bouzid Elmoussaoui.Le tribunal marocain a prononcé le 12 décembre passé une peine de 6 mois de prison ferme, se vengeant de sa position politique revendiquant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

H. H./APS

Tunisie

Trois nouveaux cas de contamination au Covid-19 confirmés

Trois nouveaux cas confirmés de Covid-19 ont été enregistrés en Tunisie durant les dernières 24 heures après cinq jours successifs sans aucune nouvelle contamination, portant à 1 035 le nombre total des cas testés positifs dans le pays avec 45 décès, a annoncé le ministère tunisien de la Santé.Le ministère a ajouté que 1 339 analyses virologiques avaient été effectuées ces dernières 24 heures, portant à 37 862 le nombre total des tests de dépistage menés depuis la déclaration de l'épidémie en Tunisie le 2 mars. Alors qu'on recense 188 sujets encore porteurs du virus, dont trois hospitalisés, le bilan épidémiologique fait état de 802 personnes guéries du Covid-19.«Afin de bien maîtriser la situation épidémiologique dans le pays, les citoyens sont plus que jamais invités à appliquer à la lettre les mesures du déconfinement ciblé (en vigueur depuis le 4 mai), notamment la possession d'une autorisation de circulation (pour ceux autorisés à sortir travailler), les standards d'hygiène, le port des masques et la distanciation sociale», a ajouté la même source.Mis à part les indicateurs, qualifiés par certains observateurs de probants en relation avec la situation épidémiologique, la pandémie du coronavirus n'a pas épargné, comme partout dans le monde, l'économie tunisienne. Le ministre des Finances, Mohamed-Nizar Yaïche, a ainsi indiqué vendredi que 2 390 entreprises s'étaient inscrites sur une plateforme électronique gouvernementale dédiée.Elles «ont présenté 5 270 demandes pour jouir de mesures fiscales et financières dans le but de dépasser les répercussions économiques de cette crise», a-t-il dit dans un communiqué, en précisant que 61 % de ces demandes sont en étroite liaison avec des mesures fiscales et 39 % avec des mesures financières.Un plan de déconfinement ciblé a été lancé le 4 mai et s'étalera jusqu'au 14 juin, une période au cours de laquelle l'économie nationale reprendra progressivement son rythme habituel et ce, en fonction de l'évaluation de la situation épidémiologique dans le pays, où le confinement reste encore appliqué de 23h à 5h, a-t-on indiqué.

Le Maroc enregistre 45 nouveaux cas de Covid-19, pour un total de 6 652 cas confirmés

Le Maroc a enregistré vendredi 45 nouveaux cas d'infection au coronavirus, portant à 6 652 le nombre total de cas confirmés dans le pays, a annoncé le directeur de l'épidémiologie et de lutte contre les maladies au ministère de la Santé, Mohamed Lyoubi. Le nombre de décès dus au coronavirus s'est établi à 190 au Maroc, tandis que le nombre de personnes déclarées guéries est passé à 3 400, a précisé le responsable sanitaire dans sa déclaration quotidienne de presse. Selon M. Lyoubi, parmi les 45 cas enregistrés ce jour, il y a 39 cas contact. 7 973 patients atteints de coronavirus sont toujours sous contrôle sanitaire. Le Maroc a pris une série de mesures drastiques pour enrayer la propagation du virus. Ainsi, un état d'urgence sanitaire a été décrété à compter du 20 mars, prorogé jusqu'au 20 mai, et imposé un couvre-feu nocturne entre 19h00 à 05h00 à compter du 25 avril dans le cadre du renforcement des mesures de l'état d'urgence sanitaire.

Mauritanie : six nouveaux cas portent le total provisoire à 26 cas confirmés

Six nouveaux cas confirmés de Covid-19 ont été enregistrés vendredi en Mauritanie, portant le total provisoire à 26, a annoncé le ministère de la Santé cité par l'Agence mauritanienne d'Information (AMI). «Il s'agit de 5 cas à Nouakchott et d'un cas dans la province de l'Assaba», a précisé l'agence officielle mauritanienne. Les autorités sanitaires de la Mauritanie ont signalé mercredi et jeudi sept et quatre nouveaux cas de Covid-19 respectivement. La semaine dernière, les autorités mauritaniennes ont décidé d'assouplir certaines mesures initialement prises dans le cadre de la riposte nationale face à la pandémie de Covid-19. Le gouvernement a précisé dans un communiqué que le nouvel horaire du couvre-feu serait désormais de 23h à 6h, au lieu de 21h à 6h. A ce jour, la Mauritanie compte 26 cas confirmés de Covid-19, dont 2 décès et 7 guéris.

Hani G.

Libye

Au moins 17 attaques enregistrées contre des hôpitaux depuis janvier

Au moins 17 attaques ont été enregistrées depuis janvier contre des établissements hospitaliers dans la capitale libyenne Tripoli et sa banlieue, théâtre de combats meurtriers entre entités rivales depuis plus d'un an, a indiqué vendredi la mission de l'ONU en Libye (Manul).«Il y a eu 17 attaques et frappes contre des établissements sanitaires en Libye depuis le début de l'année (...) et ces attaques continuent», a indiqué la Manul dans un communiqué.La dernière en date a eu lieu jeudi «contre l'Hôpital Central de Tripoli (HCT) alors que différentes zones de la capitale étaient sous le feu des roquettes», a ajouté la Mission onusienne, condamnant «tous les actes qui mettent la vie des civils en danger et empêchent l'accès aux services de secours». «Le bombardement aveugle de certains secteurs dans Tripoli a partiellement endommagé le HCT, notamment les bâtiments des services des maladies transmissibles et de dermatologie», a indiqué le porte-parole du ministère de la Santé du GNA, Amine al-Hachemi.Le Gouvernement d'union nationale (GNA) a imputé ces frappes à l'armée du maréchal Khalifa Haftar, qui dément, de son côté, ces accusations. Les frappes contre les civils et les infrastructures civiles sont fréquentes depuis le début de l'offensive du maréchal Haftar contre Tripoli, mais elles se sont intensifiées ces dernières semaines.Depuis début mai, au moins 19 personnes – 17 civils et deux policiers – ont été tuées et plus de 66 civils blessés par des tirs de roquettes contre plusieurs quartiers résidentiels de Tripoli et son aéroport. En plus des violences, les Tripolitains souffrent d'une pénurie d'électricité en particulier durant les pics de consommation estivaux. En raison d'une vague de chaleur entre mercredi et vendredi, la plupart des quartiers de la capitale ont été privés de courant durant plus de 36 heures.

R. M.

FC Metz

L'entraîneur loue les qualités d'Oukidja

L'ENTRAINEUR du FC Metz (Ligue 1 française), Vincent Hognon, a fait l'éloge du gardien international algérien Alexandre Oukidja, le considérant comme très performant cette saison. «*Le gardien de but algérien a fait gagner beaucoup de points au club, affichant une nette progression*», a déclaré le coach de Metz à radio France Bleu, ajoutant que Oukidja n'a pas fait de grosses erreurs, même s'il a par moment manqué de lucidité. Oukidja est considéré parmi les joueurs qui ont été très importants cette saison en Ligue 1, selon le technicien. Le portier algérien avait été élu par les supporteurs du FC Metz meilleur joueur de la saison 2019/2020. Le champion d'Afrique algérien a récolté plus de la moitié des votes devançant Habib Diallo (26 % des votes) et Fabien Centonze (9 % des votes). Il a réalisé 96 arrêts cette saison en Ligue 1 avec une moyenne de plus de 3 arrêts par match. Il est l'un des grands artisans de la deuxième belle partie de saison du FC Metz.

USM Oran

Le «Doyen» recherche son lustre d'antan

LE DOYEN des clubs oranais de football, l'USMO, est à la recherche de son lustre d'antan pour enclencher sa résurrection. Ayant passé plusieurs années au purgatoire, il fonde ses espoirs sur l'enfant du club, Benyoucef Boudkhil, bien parti pour prendre sa présidence.

Certes, l'élection, début mars dernier de cet ancien joueur du MC Oran aussi et qui a fait les beaux jours de cette formation en compagnie de Cherif El Ouzzani, Meziane, Sebbah et d'autres, n'a pas été validée par la Direction locale de la jeunesse et des sports (DJS), mais pour Boudkhil, «*ce n'est que partie remise*».

«*La DJS a formulé des réserves sur le mode d'élection, étant donné que l'opération s'est faite à main levée, vu que j'étais le seul candidat pour la présidence, alors que les règlements stipulent que le vote doit se faire par les urnes*», précise-t-il.

En fait, l'ancien milieu de terrain des «Hamraoua» n'a pas attendu la tenue de l'assemblée générale de l'USMO, l'un des plus vieux clubs du pays (fondé en 1926), pour afficher ses ambitions de l'aider à retrouver la place qui était la sienne avant de sombrer, puisqu'il s'est chargé de lancer la machine dès l'intersaison. «*C'est à l'USMO que j'ai fait mes premiers pas dans le football.*

C'est dans ce club aussi que j'ai fait toutes mes classes avant de rejoindre le MCO.

C'est donc cette formation qui m'a permis de me forger un nom dans le monde du football, et à laquelle je me sens redevable, d'où l'engagement que j'ai pris sur moi de l'aider à retrouver son lustre d'antan», explique Boudkhil.

Il a également appelé les anciens joueurs de l'USMO à adhérer à sa démarche en lui prêtant main-forte pour atteindre les objectifs qu'il a tracés.

En s'investissant avant même qu'il ne soit officiellement plébiscité à la tête du club, cet ancien joueur a déjà réussi son premier objectif en évitant, de surcroît prématurément, la relégation à l'USMO.

En effet, avant neuf journées de la clôture du championnat de la Régionale 1, gelé depuis deux mois à l'instar de toutes les autres activités sportives pour cause de pandémie de coronavirus, l'USMO occupe la sixième place au classement, se mettant à l'abri de toute mauvaise surprise.

FAF /Reprise du championnat

Le président de la commission médicale Damerdji sceptique

■ *Le président de la commission médicale de la Fédération algérienne de football (FAF), Djamel Eddine Damerdji, reste sceptique quant à une éventuelle reprise de la Ligue 1, suspendue depuis mi-mars en raison de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19).*

Damerdji avoue que la reprise sera difficile

Ph. > D. R.

Par Mahfoud M.

«*Si nous voulons parler de la reprise de la compétition, il doit y avoir impérativement la levée du confinement, ce qui n'est pas le cas actuellement. Autre chose très importante, l'épidémie du virus doit disparaître, ce qui est difficile et nécessite un grand travail*», a-t-il indiqué. Pour discuter d'une éventuelle reprise de la saison, une réunion s'est tenue dimanche dernier au siège du ministère de la Jeunesse et des Sports, en présence d'un représentant de la FAF, du président de la Ligue de football professionnel (LPF), Abdelkrim Medouar, ainsi que d'un représentant du Centre national de la médecine du sport (CNMS). Aucune décision n'a été prise sur une possible reprise du championnat. Tous les intervenants étaient unanimes à dire que tout sera tiré au clair après le déconfinement. «*Si les deux conditions citées plus haut seront réalisées, nous aurons donc besoin de beaucoup de temps. Le dernier mot reviendra aux autorités*», a-t-il ajouté sur les ondes de la Radio nationale. L'ensemble des championnats et manifestations sportives sont suspendus depuis le 16 mars en raison du Covid-19. Damerdji ne parle pas des mesures à prendre en cas de reprise de championnat pour préserver la santé des joueurs et autres acteurs du championnat, sachant que la reprise dans certains championnats outre-mer aété accompagnées de certaines mesures, telles que la mise en quarantaine des équipes qui participent au championnat pour la plupart dans des hôtels proches des stades où ils sont domiciliés. Il y aussi le fait que les entraînements de ces équipes suivent des protocoles spéciaux et stricts, comme s'entraîner en petits groupes, éviter les attroupements, et en Angleterre par exemple, même les tacles sont proscrits dans ces entraînements. Avant la suspension du championnat de Ligue 1, le CR Belouizdad occupait la tête du classement avec 40 points, à trois longueurs de ses deux poursuivants directs l'ES Sétif et le MC Alger. Le Chabab et le «Doyen» comptent un match en moins. En Ligue 2, l'Olympique Médéa domine la compétition avec 42 points, à deux unités de son dauphin la JSM Skikda.

M. M.

Ligue des champions d'Afrique

La finale sera délocalisée

La Confédération africaine de football (CAF) a lancé des consultations pour préparer un plan B dans l'objectif de trouver un stade pour abriter la finale de la Ligue des Champions africaine, prévue initialement au stade Japoma à Douala (Cameroun), rapporte vendredi le site Africa Top Sports. «*Suite à l'arrêt de la saison footballistique au Cameroun à cause de la pandémie de nouveau coronavirus* (Covid-19)*, ce pays semble de moins en moins apte à accueillir la finale dans son stade de Japoma. Le Maroc et le Rwanda font maintenant office de grands favoris pour la réception de la finale*», indique la même source. Les finales de la Ligue des champions et de la Coupe de la confédération (CAF), programmées initialement en mai, ont été reportées sine die en raison de la propagation de Covid-19 dans le continent. La ville portuaire camerounaise de Douala avait été choisie pour accueillir la finale de la Ligue des champions le 29 mai. Quant à la finale de la Coupe de la confédération, elle devait se jouer le 24 mai au stade Prince Moulay Abdallah à Rabat (Maroc).

ES Sétif

Le conseil d'administration appuie Halfaya

Les membres du conseil d'administration de l'ES Setif se sont réunis vendredi après-midi pour évoquer le problème de l'enregistrement téléphonique du directeur général, Fahd Halfaya, qui a circulé sur la toile et qui met le club dans l'embarras avec cette histoire de matchs arrangés.

Dès la fin de cette réunion, lors de laquelle le principal concerné par cette affaire, à savoir Halfaya, était présent, le CA a rendu public un communiqué pour mettre les points sur les «i» et tirer les choses au clair.

C'est dans cette optique que le communiqué signé par le président du conseil d'administration, Azzedine Arab, a indiqué que «*Halfaya a nié toutes les accusations à son encontre*», tout en insistant sur le fait que «*cet enregistrement est monté de toutes pièces pour nuire à sa personne et à l'équipe de l'ES Setif*».

Halfaya est accusé d'avoir sollicité un manager connu dans le milieu du football pour arranger des rencontres et favoriser par conséquent son équipe afin qu'elle remporte le titre de champion d'Algérie au détriment des autres concurrents.

Le directeur général de l'ESS a expliqué à la chaîne El Heddaf que des personnes malintentionnées ont essayé de lui coller cet enregistrement qui n'est pas le sien pour nuire au club et mettre un brin de soupçon sur les résultats enregistrés par l'Aigle noir, notamment après l'intronisation du technicien tunisien Nabil Kouki.

Halfaya a fait savoir, dans ledit communiqué, qu'il va «*déposer plainte contre les personnes qui sont derrière cet enregistrement téléphonique qui a été partagé par des milliers de personne sur les réseaux sociaux*».

Enfin, le conseil d'administration de l'ESS est arrivé à la conclusion qu'aucune décision ne sera prise par ses membres sans que l'enquête menée par les instances du football (FAF et LFP) ne soit achevée.

Racim M.

LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

http://www.lejourdalgerie.com

Opération de ratissage à Ain Defla

Un autre terroriste abattu

UN AUTRE terroriste a été abattu vendredi dans la continuité d'une opération de ratissage en cours menée dans la wilaya de Ain Defla par des unités de l'Armée nationale populaire, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et dans la continuité de l'opération de ratissage et de fouille dans la commune de Zeddine, wilaya d'Aïn Defla, où un terroriste a été abattu le 12 mai 2020, un détachement de l'Armée nationale populaire a abattu, aujourd'hui 15 mai 2020, un autre terroriste et saisi un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, 3 chargeurs de munitions, une grenade et un téléphone portable». **L. B.**

Accidents de la circulation

10 morts et 273 blessés en 48 heures

DIX PERSONNES ont trouvé la mort et 273 autres ont été blessées dans 202 accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 48 heures à travers le pays, selon un bilan établi hier par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Laghouat avec 4 morts et 4 blessés, suite au dérapage d'un véhicule léger suivi d'un renversement survenu sur la route nationale RN 01 au niveau de la commune de Ben Nacer Ben Chouhra, daïra de Ksar El Hirane, relève la même source. Concernant la lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué 387 opérations de sensibilisation à travers 25 wilayas, portant notamment sur la nécessité de respecter le confinement ainsi que la distanciation sociale. **O. G.**

Béjaïa

Terrassement illicite : saisie de deux engins

«LES ÉLÉMENTS de la brigade de gendarmerie d'El-Kseur ont saisi lundi dernier quelque 4 800 bouteilles d'alcool de type bière sur la RN12, entre les communes d'Adekar et El Kseur», indique la cellule de communication du groupement de la Gendarmerie nationale dans un communiqué qui nous a été transmis.

C'est lors d'un contrôle routier d'un camion de type Mercédès, conduit par un certain B. Aa, âgé de 31 ans et natif de Béjaïa, que les gendarmes ont découvert des caisses pleines de ce produit alcoolique.

La valeur des bouteilles s'élève à 96 millions de centimes, précise la même source qui souligne avoir remis l'alcool aux services des domaines sur ordre du parquet d'Amizour et transféré l'individu aux juridictions compétentes.

Par ailleurs, deux jours après, soit mercredi dernier, les éléments de la brigade de la gendarmerie de Béjaïa ont saisi deux engins, l'un de type Poquelin JCB 3CX-4T à Tala Hamza et l'autre Taghzouyt, de marque JCB 3CX-4T appartenant à M.A. âgé de 72 ans et M.N. âgé de 34 ans, natifs de Béjaïa.

Les deux engins ont été saisis et mis en fourrière, un PV a été préparé à l'encontre des deux individus pour travaux de terrassement sans autorisation des services concernés et transmis aux autorités judiciaires concernées.

H. C.

Naciria

Les corps sans vie de 4 enfants repêchés dans un bassin

■ *Les services de la Protection civile de la wilaya de Boumerdès ont repêché, dans la nuit de vendredi à samedi, les corps sans vie de 3 garçons et une fille, âgés de 7 à 11 ans et issus de deux familles, noyés dans un bassin d'eau dans la commune de Naciria à l'est de Boumerdès, a-t-on appris, hier, de la Protection civile de la wilaya.*

Par Slim O.

Le lieutenant chargé de la communication de la Protection civile de la wilaya a indiqué à l'APS que les unités de la Protection civile de Bordj Menaïel et de Baghlia, appuyées par l'unité marine de ce corps de sécurité, sont intervenues après la rupture du jeûne, pour repêcher les corps de quatre enfants morts noyés dans un bassin d'eau dans le village de Labridj dans la commune de Naciria, à l'est de Boumerdès.Les dépouilles ont été transférées à la morgue de l'hôpital de Bordj Menail, selon la même source.Le wali de Boumerdès, accompagné du directeur de la Protection civile ainsi que des autorités sécuritaires et locales, s'est déplacé sur le lieu du drame pour présenter les condoléances aux familles des victimes. **S. O./APS**

Batna

Benmedouar, guide touristique et mémoire des balcons de Ghoufi n'est plus

Le plus célèbre des guides touristiques des balcons de Ghoufi dans la commune de Ghessira (Batna), Mohamed Benmadouar, est décédé dans la nuit de jeudi à l'hôpital d'Arris, à l'âge de 65 ans, suite à une crise cardiaque, a appris l'APS vendredi auprès de sa famille. Surnommé Harouda, Benmadouar était considéré comme la mémoire vivante du site Ghoufi et ses balcons, Aït Mimoune, Aït Mansour, Aït Yahia et Aït Slimane et leur architecture typiquement berbère. Né le 14 août 1955 à Thachantourt à Adar N'tasilt , à Kef Laârous dans la commune de Ghessira, Benmadouar que les professionnels du tourisme appellent «l'encyclopédie de Ghessira» a consacré sa vie à faire connaître aux visiteurs nationaux et étrangers le site de Ghoufi, son histoire et sa particularité.Le défunt a également créé une association locale culturelle et touristique à travers laquelle il a œuvré à promouvoir le tourisme à Ghoufi, encourageant les artisans locaux à relancer les métiers artisanaux, la poterie et le tissage des tapis notamment. Beaucoup d'internautes de Ghessira et T'kout ont salué sur les réseaux sociaux, à l'annonce de la mort de Benmedouar, l'enfant de la région, le guide de Ghoufi et le passionné de l'histoire des Aurès. Le défunt était également le guide de l'APS pendant de nombreuses années en l'accompagnant dans ses enquêtes sur terrain pour découvrir la région de Ghassira, les balcons de Ghoufi et les petits villages des alentours jusqu'à Kef Laârous. Le défunt a été inhumé à son village natal à Kef Laârous, à Ghessira.

APS

Covid-19

Prime exceptionnelle aux employés d'Algérie Poste en contact direct avec le citoyen

UNE PRIME exceptionnelle sera octroyée aux employés d'Algérie Poste qui sont en contact direct avec le citoyen durant le confinement, en vigueur dans le pays, dans le cadre de la lutte contre le coronavirus (Covid-19), a annoncé, samedi à Alger, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar. «Une prime exceptionnelle sera octroyée aux agents des guichets et aux autres employés qui sont en contact direct avec le citoyen durant ce confinement», a indiqué le ministre dans une déclaration à l'APS, en marge d'une visite d'inspection au niveau des bureaux de poste de Chéraga et du Boulevard Colonel Bougara à El Biar.Il a annoncé également l'octroi d'une prime aux «autres employés d'Algérie Poste comme ceux du Back Office (activités d'administration...) et les techniciens», soulignant que «cette prime sera étudiée lors du Conseil d'administration qui se tiendra le 19 mai prochain».M. Boumzar a affirmé qu'à travers cette prime, «nous avons voulu rendre hommage et saluer les efforts des employés de la Poste, notamment ceux qui sont en contact direct avec le citoyen et assurent ainsi la continuité du service».Il a fait savoir, en outre, que durant les deux derniers mois de confinement, «plus de 20 millions d'opérations et plus de 700 milliards de DA de retraits ont été effectuées au niveau des bureaux de poste en Algérie», ajoutant que cela «démontre l'important effort consenti par le secteur».Sur un autre plan, le ministre a exhorté l'ensemble des employés des bureaux de poste à «assurer la continuité de l'ensemble des services postaux, notamment ceux en relation avec l'épargne».Il a, par ailleurs, relevé que dans le cadre de la solidarité gouvernementale de lutte contre le coronavirus, le secteur de la Poste et des Télécommunications «a contribué à cet effort de solidarité avec une somme dépassant les 111 milliards de centimes». "C'est l'effort de solidarité de toutes les entreprises du secteur public (l'ensemble des filiales du Groupe Télécom Algérie, l'Agence nationale des Fréquences et Algérie Poste), ainsi que des premiers responsables de ces entreprises qui ont fait don d'un mois de leur salaire", a-t-il précisé.

M. L.